

28^e ANNÉE.

N^{os} 3 et 4 - JUILLET-DÉCEMBRE 1934

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



IMPRIMERIE A. ROBAT
3, rue d'Orfeuil, CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

1934



Le CACHET DES VÊTEMENTS
GILLET-LAFOND
EST INCOMPARABLE



REIMS

ÉPERNAY

Maison de 1^{er} ordre pour le Vêtement

28^e ANNÉE

Nos 3 et 4 - JUILLET-DÉCEMBRE 1934

BULLETIN
DE LA
**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE**

SOMMAIRE :

- L'art ornemental chez les Gaulois (J. DUPUIS).*
Une station néolithique à Hauviné (L. SIMONNET).
*Cimetière gaulois des « Terres de Monsieur », commune de
Bergères-les-Vertus (Marne) (A. BRISSON et DUVAL).*
A propos des « poids de filet » trouvés dans l'Arne (A. BRISSON).
*Poids de tissage, ou présumés tels, trouvés dans trois gisements
différents et datés (A. BRISSON et DUVAL).*
*Le marteau à main, ou percuteur perfectionné de Bray-
Hannogne (Dr A. BASTIN).*
Nécrologie.

L'Art ornemental chez les Gaulois

Chacun sait que les potiers gaulois ornaient parfois leurs vases. On retrouve des spécimens de cette ornementation dans toutes les régions où les peuplades du 2^{ème} âge du fer ont vécu. Mais dans des cimetières d'une même région, parfois très rapprochés et datant de la même époque, on recueille des vases présentant des différences assez sensibles dans leur forme et leur ornementation. On en pourrait conclure que si les fabricants de vases gaulois étaient guidés par des modèles d'origine très ancienne que se transmettaient les générations, ils ont néanmoins apporté de la variété dans l'application des règles primitives ; c'est ainsi que les potiers gaulois ont souvent fait œuvre personnelle.

Parmi ces vases, il en est qui reproduisent la forme des amphores grecques, des situles italo-grecques, des situles de bronze importées au nord des Alpes à la fin du 1^{er} âge du fer, vases à profil anguleux que les archéologues marniens dénomment « vases carénés ». Tous les vases gaulois sont dépourvus d'anses.

Le décor de ceux que j'ai eus, ou que je possède encore, se ramène à deux procédés : 1^o le potier obtenait des excroissances uniformes — petits mamelons — en pressant avec le bout des doigts un peu de la terre du vase encore molle, — ou des bourrelets en enfonçant de bas en haut l'ongle du pouce dans la pâte du vase, — ou des imbrications en relief : tout cela réparti avec symétrie et encadré en haut et en bas par une bordure unie ; 2^o mais il avait plus fréquemment recours au décor incisé : des lignes, en nombre variable, font le tour du vase et servent de cadre à des obliques à droite et à gauche qui forment des angles ou se coupent pour donner des losanges ; des rectangles partagés par leurs diagonales sont répartis régulièrement sur les flancs du vase et séparés par des chevrons ; parfois aussi des chevrons s'opposent avec symétrie et forment autour du col une ornementation agréable quand il s'agit de vases « carénés » à engobe brun et de forme soignée. Assez fréquemment aussi, le potier a utilisé le peigne composé de 7 à 8 dents très rapprochées qui ont entaillé la pâte du vase à intervalles à peu près égaux ; ou encore il a tracé des lignes de points qui servent de cadre à des dessins ou qui sont disposés pour former une série d'angles aigus sur les flancs d'une assiette. Ces décors s'observent plus particulièrement sur les vases du Marnien I.

Cette époque a connu aussi les beaux vases peints des collections Morel et Bosteaux, mais je n'ai rien recueilli de semblable dans les cimetières d'Hauviné et de la région.

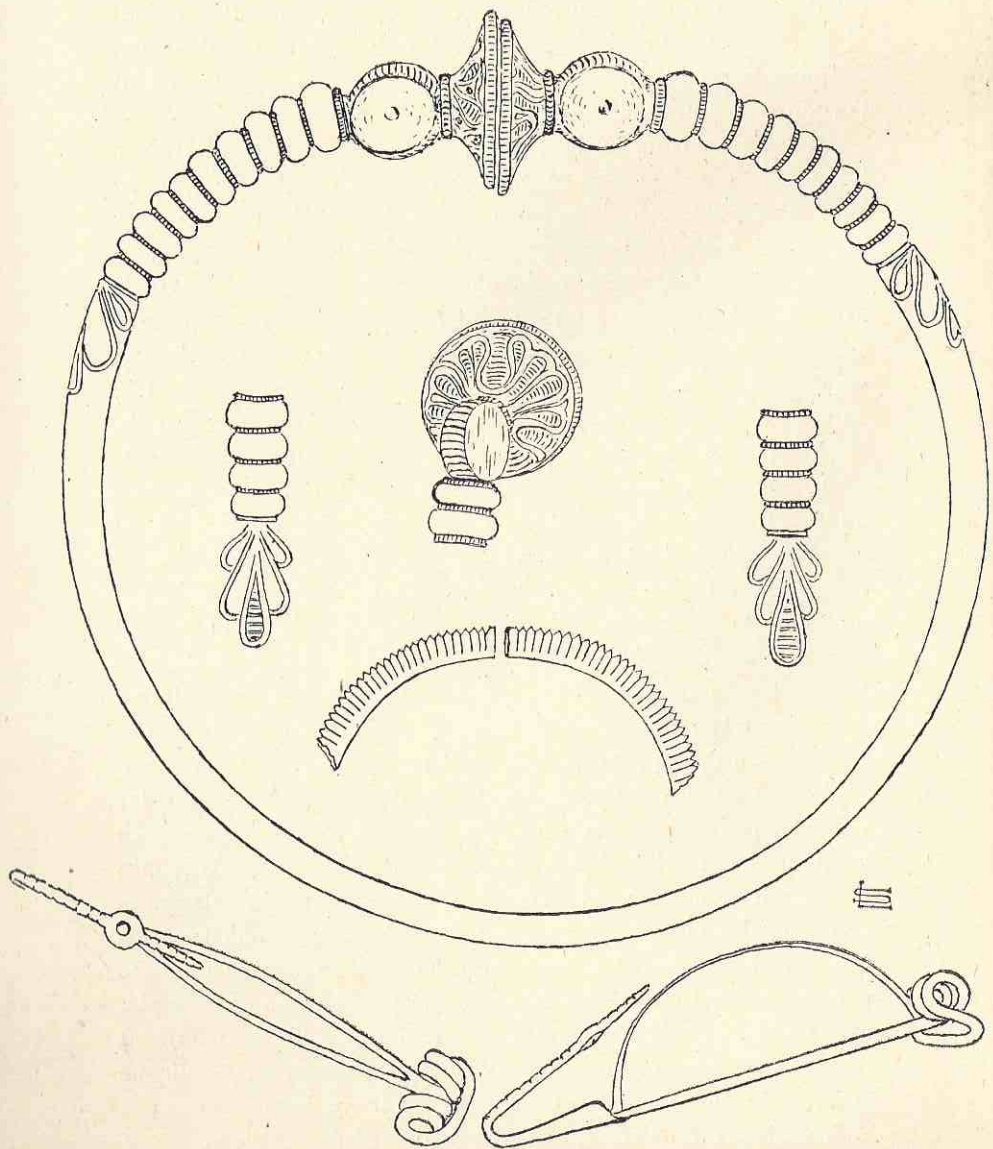
Pendant le Marnien II ou Tène II, autour des grands plats bruns courent des bandes de 1/2^{cm} de largeur auxquelles se rattachent d'autres lignes sinueuses imitant des S allongés ou les détours d'un ruisseau ; elles ont un aspect luisant obtenu à l'aide du brunissoir.

La technique du potier a fait au Marnien III ou Tène III des progrès sensibles grâce à l'usage du tour ; les vases à pâtes fines sont, comme à l'époque précédente, ornés de bandes luisantes

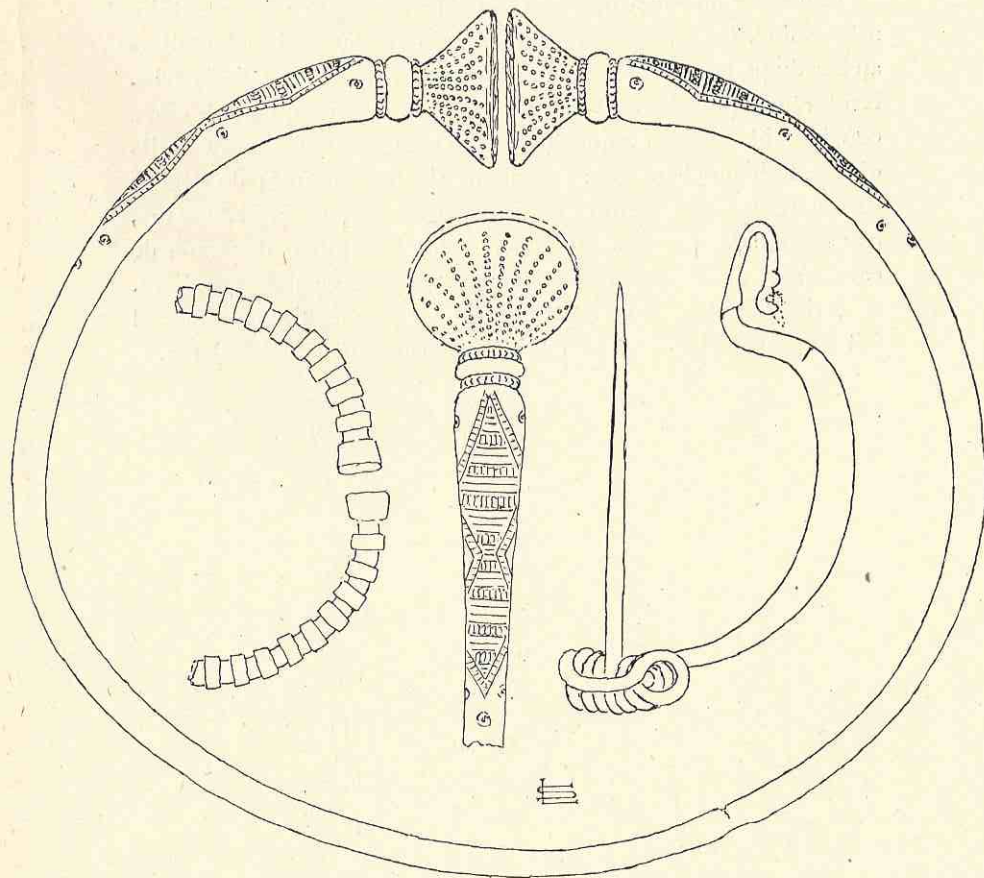
faites au brunissoir alternant avec d'autres d'un ton mat ; il en est d'autres qui sont peints (voir coll. L. Simonnet d'Hauviné) et leurs dessins symboliques (signes en S, croissant de lune, disque solaire) traduisent des idées, expriment des croyances dont l'origine remonte très haut dans le passé.

Mais c'est surtout sur les casques des chefs, sur la garniture des timons des chars, sur les phalères, sur les bijoux des femmes que l'art ornemental gaulois apparaît remarquable. Dans toutes les régions où les Gaulois ont séjourné, et particulièrement en Champagne, subsistent dans les tombes des vestiges de ce style ornemental qui leur est propre. Il est constitué par de gracieuses arabesques, d'élégants rinceaux souvent associés au swastika, au signe en S, au triscèle, aux fleurons de la palmette celtique, à la palmette celtique elle-même : « La palmette celtique, dit J. Déchelette, est le plus souvent un fleuron à trois pétales ressemblant à une fleur de lis ». Elle décore, par exemple, la garniture du timon découvert à la Bouvandau, des agrafes de ceinture du cimetière du « Mont de la Neuville » à Hauviné, un torques provenant du cimetière du « Fer-à-Cheval », à Bétheniville ; toutefois, la palmette celtique gravée sur ce torques comprend cinq pétales ; des feuilles de la palmette sont aussi semées sur les tampons, sous forme de « larmes » et encadrées de fines ciselures. Ainsi se trouvent rassemblés sur ce bijou féminin quelques éléments du thème décoratif des artistes gaulois.

Un autre motif ornemental a été tiré du nombre trois que les Celtes considéraient comme un nombre sacré, doué de puissance magique. Les tombes du nord de la Marne, du sud des Ardennes ont bien livré des torques auxquels sont suspendus les trois perles rituelles, des anneaux de ceinture portant trois nodosités, des bijoux ornés du triscèle ; mais nulle comparaison n'est possible avec les trouvailles du sud de la Marne, de Pleurs, par exemple, avec les remarquables trouvailles notamment — (elles mériteraient une étude spéciale) — que vient de faire à Corroy notre collègue Brisson et qui mettent si bien en évidence l'importance des combinaisons ternaires dans l'art ornemental des Gaulois.



*Torques décoré de la palmette celtique, avec détail des ornements
Fragment de bracelets — 2 fibules.*

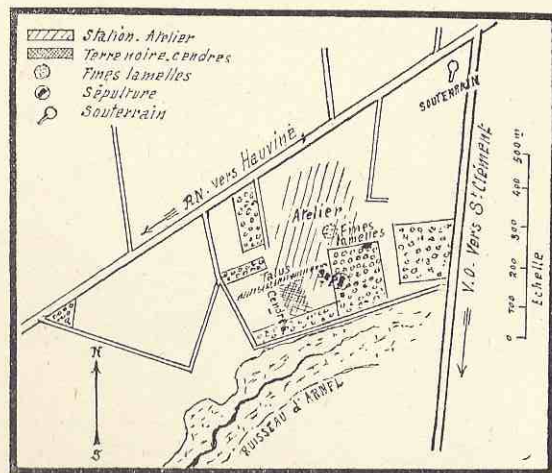


*Torques avec détail des ornements — Fragment de bracelet
Une fibule.*

Une station Néolithique à Hauviné

Cette Station est située au lieudit la « Sellette » à deux kilomètres du village sur la déclivité sud du coteau de la « Motelle » au bas duquel prend actuellement naissance le ruisseau d'« Arnel ». Explorée depuis Mars 1929, elle a fourni une quantité assez considérable d'éclats, nucléus et environ 1500 pièces ou outils divers, finis ou ébauchés : percuteurs, haches, pointes de flèches de différents types, pointes diverses, grattoirs, perçoirs, burins, tranchets, silex pygmées, une meule en silex et dans des fonds de cabanes ou des foyers, des fragments de vases en pâte grossière.

Elle était établie sur un terrain léger, perméable, au sous-sol fait de grève calcaire et occupait une surface d'environ 25 ares.



Dans la partie sud-ouest se trouve une dépression de 40 mètres sur 40, abritée au nord par un petit talus naturel; tout le sous-sol de cette sorte de cuvette sur une épaisseur variable est formé d'un mélange de grève et de cendre noire avec débris de poterie grossière et déchets de cuisine.

Plus au nord, vers le centre de la station, un emplacement circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre a donné la plus

forte partie des outils microlithiques, il semble qu'en cet endroit a eu lieu plus particulièrement la taille de ces outils.

Simple station ou atelier? Cette dernière appellation conviendrait de préférence aux vastes étendues de terrain couvertes de déchets de taille, de pièces manquées ou perdues et à proximité desquelles le silex abonde, mais si, partant de la Sellette, on suit la rive droite du ruisseau d'Arnel et de la rivière d'Arne, on trouve çà et là, sur une grande surface des silex ouvrés, des vestiges de campement sous forme de foyers avec débris de poterie de l'époque néolithique, il n'est donc pas à mon avis téméraire de penser que la station de la Sellette a été un petit atelier qui travaillait le silex destiné aux besoins des néolithiques de la région.

La matière première utilisée était importée, le sol d'Hauviné n'en contenant pas. Elle se présente sous l'aspect de rognons roulés ou de formes irrégulières.

OUTILLAGE

Les percuteurs

Ils sont en général de petite taille, beaucoup ne dépassant guère la grosseur d'un œuf de pigeon et portent des étoilures soit sur certaines parties, soit sur toute leur surface.

Les nucléus

Ainsi que les éclats, déchets divers, ils sont très abondants; certains ont été exclusivement employés à la fabrication de fines lamelles.

Rabots

Ils sont nombreux aussi, quelques-uns peuvent être confondus avec les nucléus.

Racloirs

On en trouve avec de grossières retouches.

Grattoirs

Il en est de toutes formes et de toutes grosseurs : demi-lunaires (P. I. - Fig. 7), discoïdes (Fig. 8), sur bout de lame (Fig. 6), à

pédoncule (Fig. 4), carénés et en museau. Le grattoir crénelé à fines retouches est plus rare, je n'en possède que deux exemplaires bien typiques (Fig. 1 et 2), les grattoirs à simple ou multiples encoches abondent (Fig. 9).

Perçoirs

Très nombreux aussi sont les perçoirs, on peut en rassembler des séries de différentes formes. Les uns ont une ou plusieurs pointes très effilées, d'autres sont à pointe mousse quelquefois très épaisse, retouchée très régulièrement. Il convient aussi de signaler un genre de perçoir, sorte de lame de forme assez allongée, à peine retouchée, allant en se rétrécissant vers la pointe peu effilée, et que l'on pourrait qualifier de tarière.

Burins

Ils sont simples, quelquefois doubles (P. I. Fig. 13) les uns ont le biseau ou pointe à droite, d'autres à gauche; on trouve aussi le bec de perroquet.

Lames

Si l'on considère comme lame tout silex présentant une forme amincie et coupante, on en rencontre très souvent. Quelques-unes ont été retouchées, et sont à dos rabattu, de largeur et de longueur plus ou moins grande, en lame de canif (P. I. Fig. 16), etc.

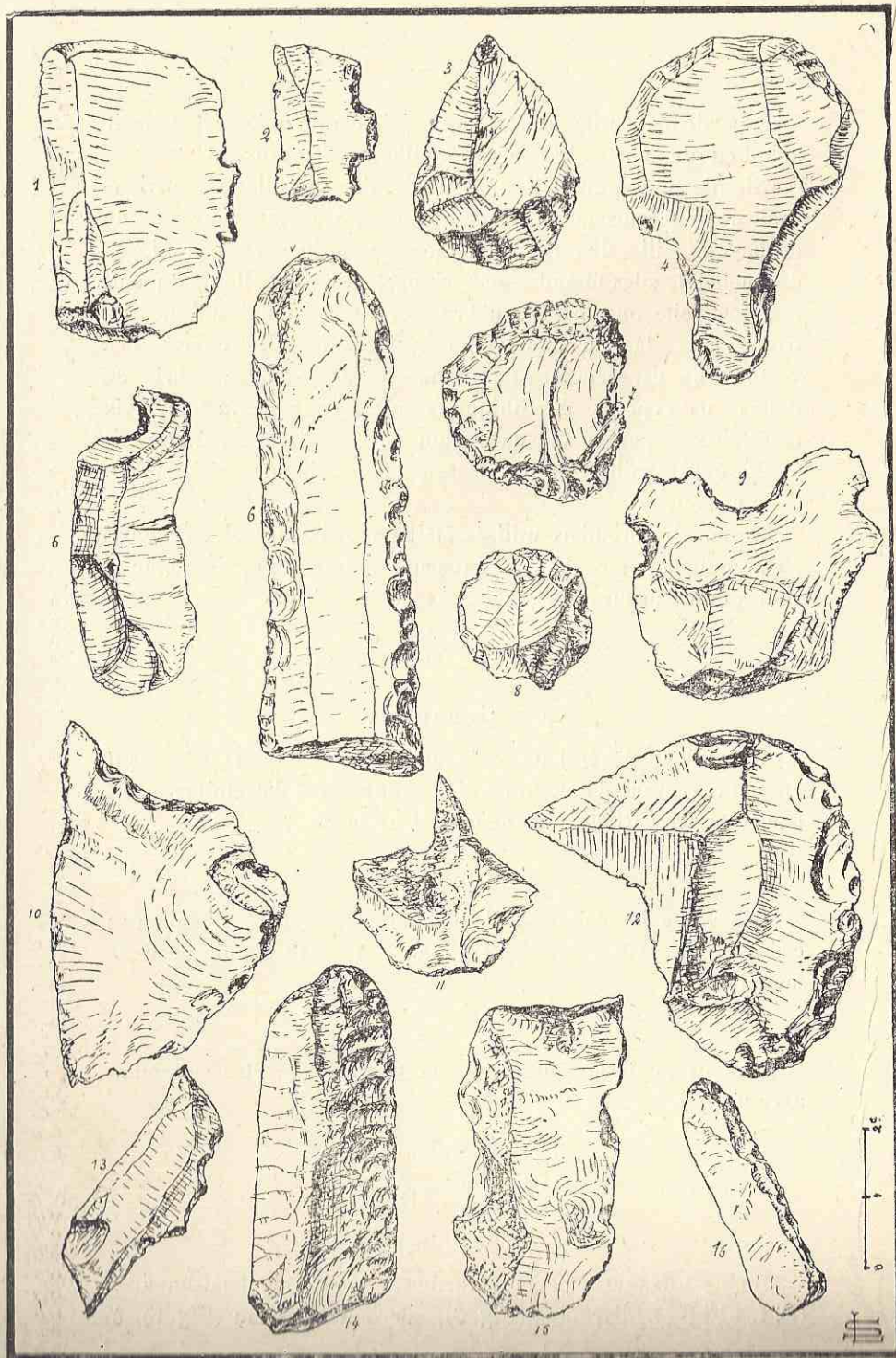
Il y a aussi la lame à fines denticules qui pourrait être dénommée scie (P. II. Fig. 2, 3, 4).

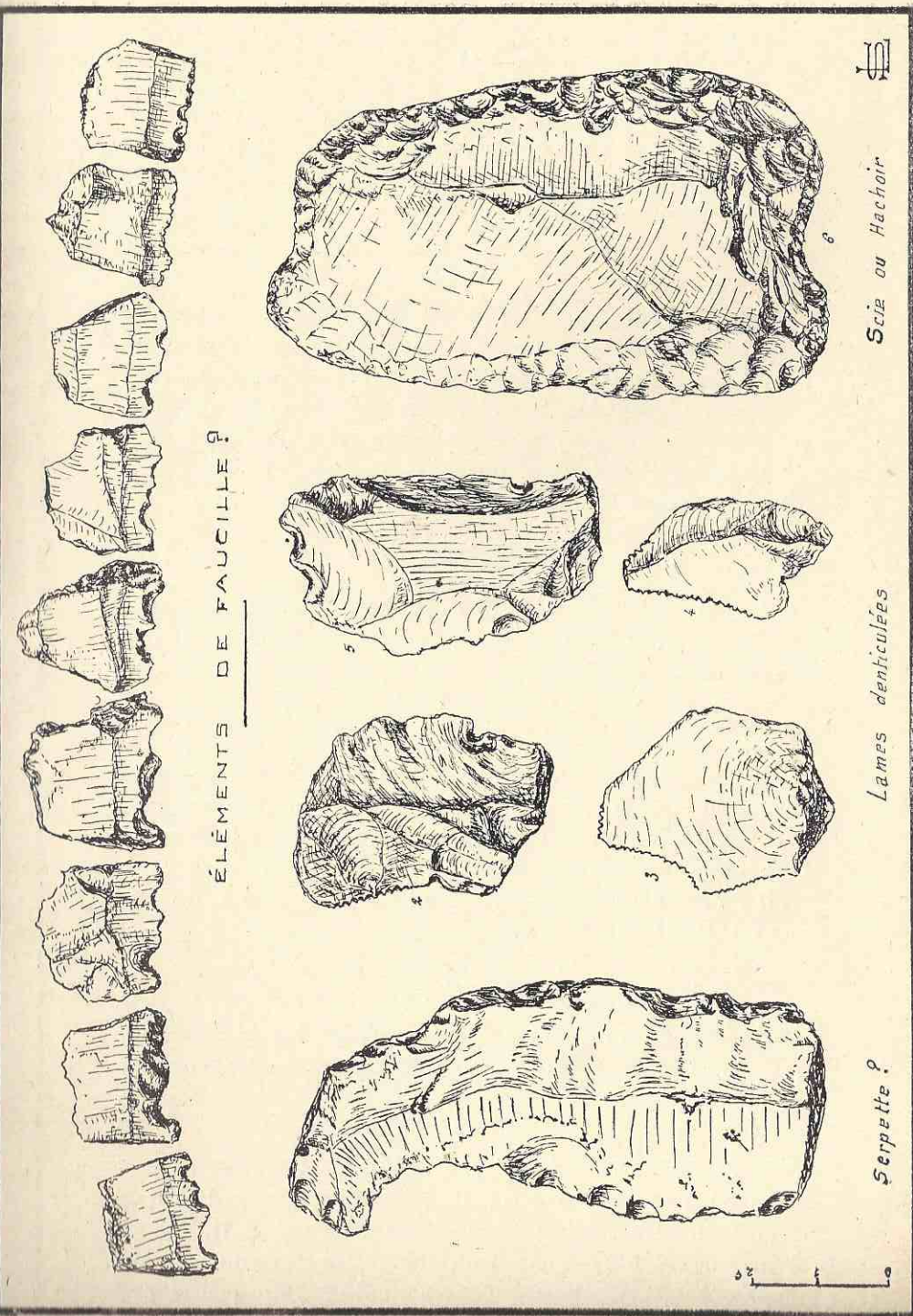
Tranchets

Ils sont plus rares. Si toutefois l'on excepte les petites pièces qui pourraient être rattachées aux flèches à tranchant transversal.

Éléments de faucille

Petits silex formés d'une lame généralement à section triangulaire et brisée par le travers, ils présentent cette particularité de porter des retouches sur leur partie tranchante (P. II. Fig.) et destinées à former une dentelure; travail intentionnel, ou simples ébréchures? Rassemblées dans une armature quelconque,





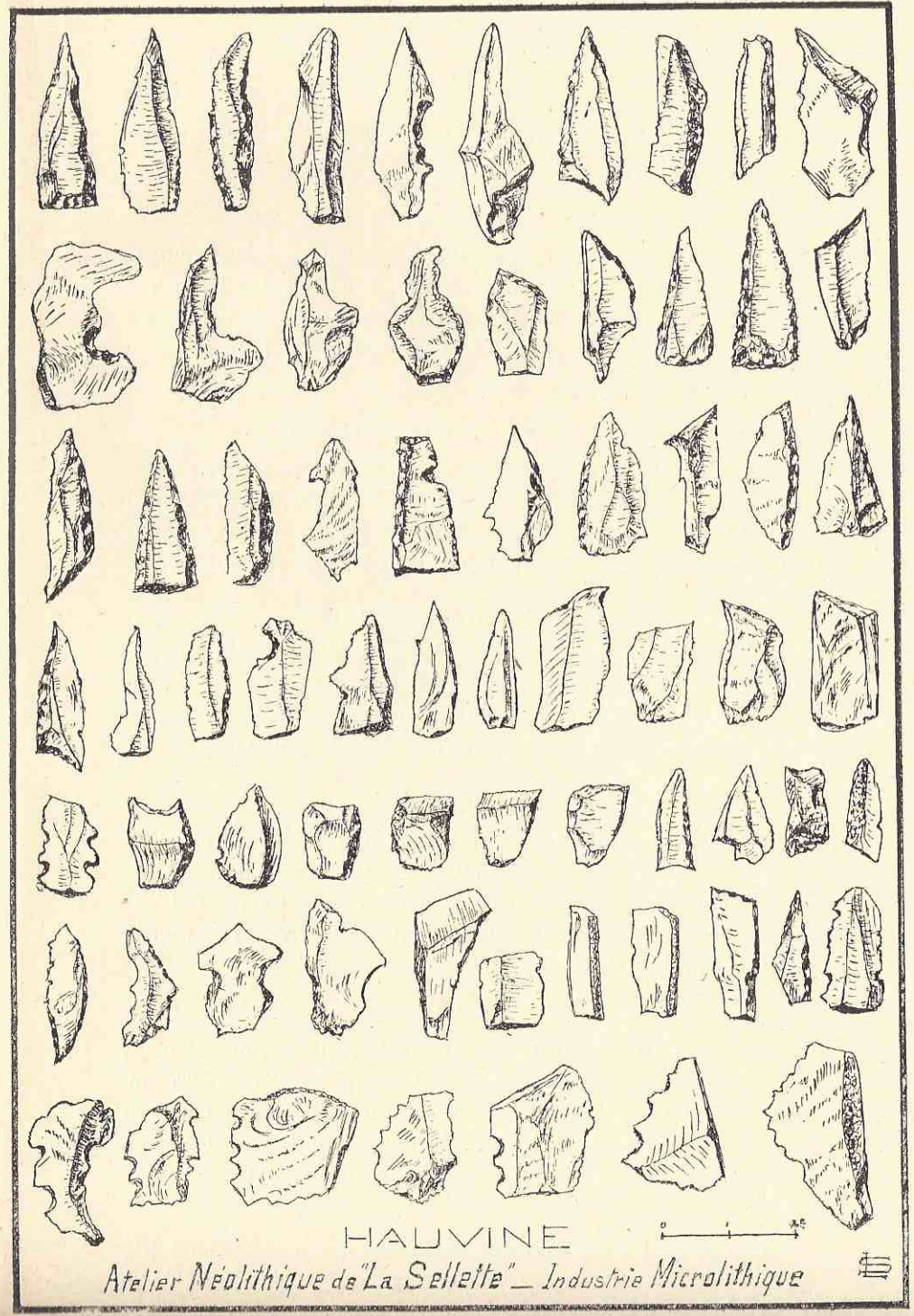
ÉLÉMENTS DE FAUCILLE ?

Scia ou Hachoir

Lames denticulées

Serpette ?

Pl. II.



HAUVINE

Atelier Néolithique de "La Sellette" - Industrie Microlithique

Pl. III.

ils pourraient donner un outil dans le genre de la faucille de Solferino (Italie)⁽¹⁾.

Serpette

Un unique exemplaire entier et les extrémités de deux autres. Lamé tranchante à dos arqué et rabattu, à la base plus large que la pointe, le côté tranchant incurvé avec retouches formant dentelure, très bien en main et coupant facilement herbe ou paille sur pied (P. II. Fig. 1).

Scies à encoches ou hachoirs

Une des quatre recueillies est assez étroite et a été tirée d'une hache polie de rebut, une autre vient de la station, et le spécimen figurant sur la planche 2 provient d'un fond de cabane gauloise du lieudit les « Heurteaux » ; la quatrième n'est pas complète.

Silex taillé avec cupule

Discoïde, d'un diamètre de 55^{mm}, bien patiné, il a été épanelé pour utiliser une cavité naturelle. Je l'ai trouvé dans une urne cinéraire gallo-romaine à peu de distance de la station de la Sellette. D'origine néolithique probable, que venait-il faire là ?

Silex pygmées

J'en ai recueilli de toutes les formes, la planche 3 en reproduit soixante-neuf : petites pointes retouchées en triangle, arqués à dos rabattu, lamelles diverses, burins, lames denticulées, etc. L'ensemble se rattache aux types de l'industrie du sauveterrien décrits par le C^t Octobon⁽²⁾.

Meule

En silex. Elle a été ramassée sur la station, probablement arrachée d'un foyer par la charrue. D'une longueur de 18^{cm}, sur une largeur de 15^{cm}, la partie supérieure légèrement incurvée présente une surface polie, elle se rapproche du type décrit dans le manuel d'Archéologie préhistorique de Déchelette⁽³⁾.

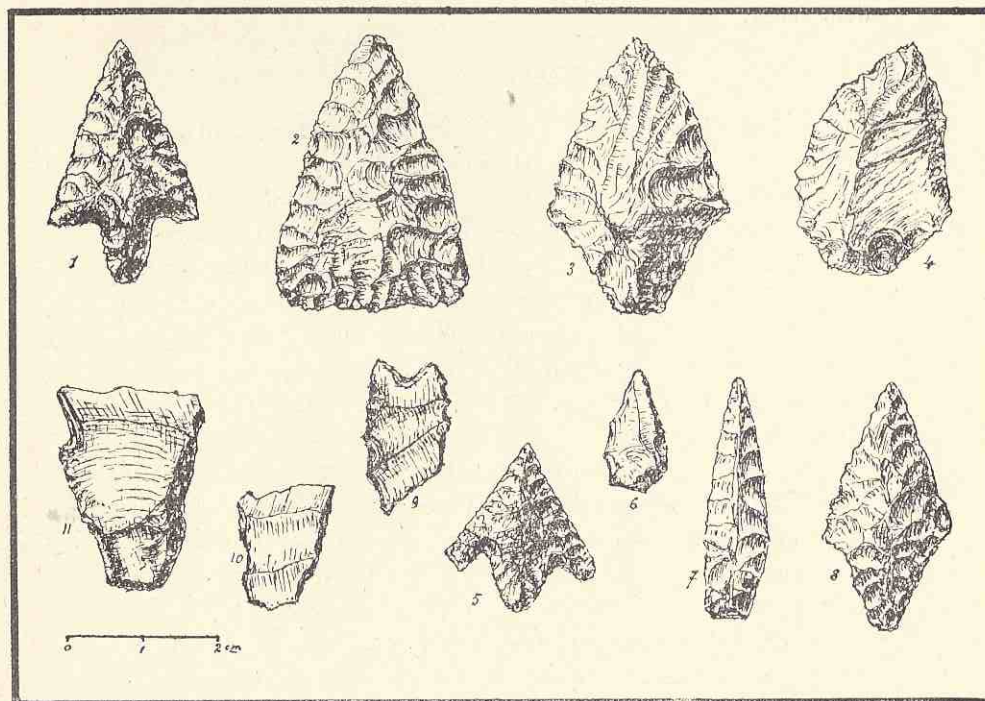
(1) Voir G. GOURY. — *L'homme des cités lacustres*, page 333, fig. 139.

(2) Voir G. GOURY. — *L'homme des cités lacustres*, planche H. T.

(3) J. DÉCHELETTE. — *Archéologie préhistorique*, page 345, fig. 127-2.

Pointes de flèches

Il convient de distinguer d'abord les flèches à tranchant transversal (P. IV. Fig. 9-10-11). Elles ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le supposer. La flèche caractéristique prise dans une lame débitée en segments triangulaires retouchés sur deux côtés et quelquefois au talon, laissant à vif la partie opposée ou iranchant, peut avoir des dimensions variant de 1^{cm} à 3^{cm} en longueur. On en trouve aussi ayant un tranchant concave, d'autres à tranchant diagonal, un plus grand nombre ne portant que peu ou pas de retouches peuvent être rattachées à l'ensemble. J'en ai ramassé environ deux cents.



Pl. IV.

Puis viennent les pointes de flèches de différents modèles : en feuille de saule très étroite et très mince (Fig. 7) rappelant le solutréen, en forme de feuille à base convexe (Fig. 4), la pointe losangée (Fig. 8), la triangulaire à base droite (Fig. 11), la pointe à

pédoncule sans barbelures, à bords légèrement convexes (Fig. 3), celle à pédoncule et barbelures à peine accusés, la belle pointe triangulaire à pédoncule et barbelures (Fig. 1-5), la mieux travaillée et la plus rare ; enfin toute une série de formes plus ou moins régulières à peine retouchées ; puis viennent les pointes brutes pouvant de par leur forme être utilisées telles quelles, et les ébauches ne portant pas encore de retouches. J'ai pu en recueillir environ deux cent cinquante au total.

Pointes de javelots

Deux seulement ont été trouvées. Elles sont de forme triangulaire de 6 à 7 centimètres de hauteur, retouchées sur les deux faces.

Haches polies

De dimensions variant de 0.08^{cm} à 0.10^{cm}, entièrement polies d'une patine d'un blanc d'ivoire, en silex blond rubané, ou même bleuâtre ; les pièces intactes sont très rares, ayant dû être ramassées probablement à toutes les époques par les habitants du territoire. J'en ai trouvé la moitié d'une de grande dimension dans un fond d'habitation gallo-romaine, une autre en déblayant les fondations de notre maison d'habitation. A l'origine cependant elles devaient être largement utilisées. On en retrouve de nombreux fragments en surface sur une grande partie du territoire : talons, tranchants, etc.

Les haches brisées avec tranchant intact étaient parfois retaillées pour l'emmanchage ; j'en possède un petit spécimen. Celles qui étaient complètement inutilisables étaient transformées en percuteurs, scies, pointes de flèches, grattoirs, outillage divers. J'ai pu grouper quatre-vingts de ces pièces en silex portant des traces de polissage et pouvant correspondre à un nombre sensiblement égal de haches utilisées.

* * *

Les néolithiques paraissent donc avoir vécu pendant une longue période aux abords des sources d'Arnel. Y ont-ils vécu de l'époque des silex pygmées du Sauveterrien et de la flèche à

tranchant transversal à la hache polie et aux belles pointes à pédoncule et ailerons, soit de l'aurore à la fin du néolithique ?

Il semble alors qu'il ne devrait pas être impossible de trouver au moins quelques traces de leurs sépultures. Quel a pu être leur mode d'inhumation : hypogées collectives, ou tombes individuelles ?

Je ne veux pas terminer ces quelques notes sans signaler un assez grand foyer situé sur l'emplacement de la station et duquel j'ai extrait avec quelques cailloux de grès et des silex des débris de poterie grossière, rougeâtre et granuleuse dont quelques-uns portaient sur le bord supérieur, ou presque immédiatement en dessous, de petits traits incisés paraissant faits à l'ongle. Au centre de ce foyer ou fond de cabane, en pleine terre noire, à 0.40 ou 0.50^{cm} de profondeur, orienté tête au nord-est, pieds sud-ouest, paraissant couché sur le côté et les jambes légèrement croisées et surélevées, gisait un squelette le crâne écrasé, les os long très bien conservés. Je l'ai dégagé avec la plus grande attention, et n'ai vu aucune trace de mobilier l'accompagnant et pouvant dater la sépulture. Il faut ajouter toutefois, qu'à une vingtaine de mètres à l'ouest se trouve un petit cimetière à incinérations du Marnien III.

* * *

Le sous-sol gréveux se prêterait mal à l'installation d'une grotte sépulcrale, mais à 400 mètres plus au nord de la station, le banc de craie affleure le sol et à cet endroit (1) dans l'angle ouest de la route Nationale Reims-Mazagran et le V. O. allant à Saint-Clément, à quelques mètres des deux routes, en 1920, à la suite d'un affaissement du sol sous le passage des chevaux, une entrée souterraine a été mise à jour, pas assez complètement cependant pour pouvoir déterminer la hauteur de la galerie taillée dans la craie, en partie obstruée par l'éboulis et paraissant s'enfoncer en pente assez rapide, en direction sud-nord. S'agirait-il d'une sépulture en four semblable à celle de Livry-sur-Vesle (2) ?

Nous n'avons pu malheureusement nous en assurer, l'excava-

(1) Lieudit le Hôle de Fréture.

(2) Voir G. GOURY. — *L'homme des cités lacustres*, T. II, Plan fig. 221.

tion ayant été remblayée presque aussitôt par le propriétaire. Un petit polissoir, d'origine incertaine, en grès blanc très fin, une hache polie ont bien été trouvés à quelques mètres de là. Mais l'hypothèse d'un souterrain refuge de date plus récente pourrait être aussi envisagée.

Il existe tout à côté un groupe de fonds d'habitations gallo-romaines, ce sont les seuls vestiges connus de l'occupation de ce lieu-dit le « Hôle de Fréture ».

La reprise des recherches, un heureux hasard, mettront peut-être un jour quelqu'un sur la bonne voie.

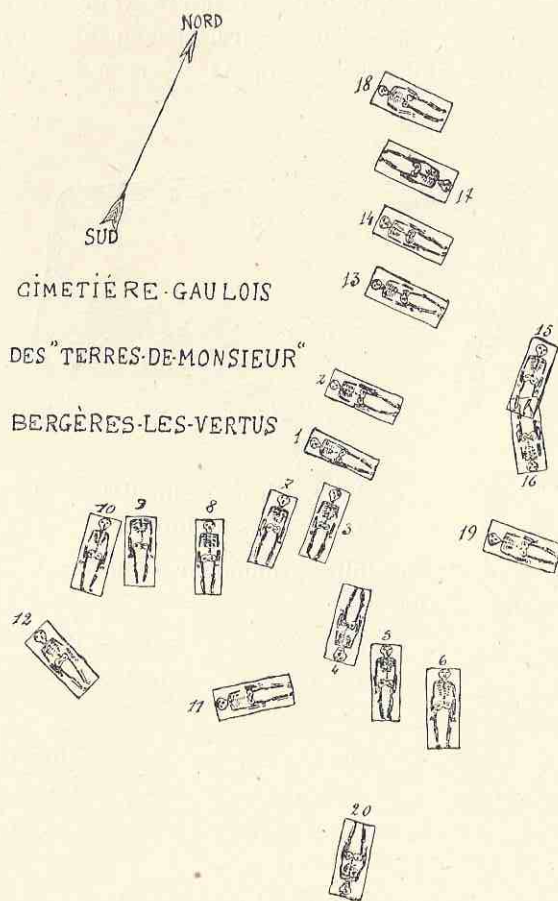
L. SIMONNET.

Cimetière Gaulois des « Terres de Monsieur » Commune de Bergères-les-Vertus (Marne)

En décembre 1930, des chasseurs de Pierre-Morains, occupés à fureter, lieu-dit « Les Terres de Monsieur » territoire de Bergères-les-Vertus, remarquaient les débris d'un crâne humain que les lapins, au cours de leurs travaux souterrains avaient ramené à la surface. M. Loppin, père de notre jeune et actif collègue nous mit au courant de la découverte. En février 1931, une expédition sur les lieux nous permit de reconnaître l'emplacement d'une nécropole gauloise (Marnien II) de peu d'importance mais qui néanmoins mérite d'être signalée.

Dans un espace assez restreint nous avons relevé et exploré vingt tombes. Comme dans les autres sépultures de la même époque fouillées par nous jusqu'à ce jour, aucune règle précise ne peut être relevée quant à l'orientation des tombes. Ces tombes, dont les numéros correspondent à ceux du plan, ont donné lieu aux remarques suivantes :

N° 1. Sépulture double, bouleversée par les travaux des



lapins. Elle contenait les squelettes de 2 adultes, superposés ; l'un, environ 20 centimètres au dessus de l'autre. Celui du fond, inhumé à 1^m de profondeur, portait un bracelet de bronze formé d'une tige pleine et unie, au poignet droit ; au même poignet, un second bracelet de fer creux ; sous les os du bassin, neuf anneaux de ceinture en bronze (le reste de la ceinture avait été dispersé par les lapins). Enfin, vers les jambes, trois ferrements, en forme de crochets, d'usage indéterminé (fig. 1) Terre noire dans toute la tombe.

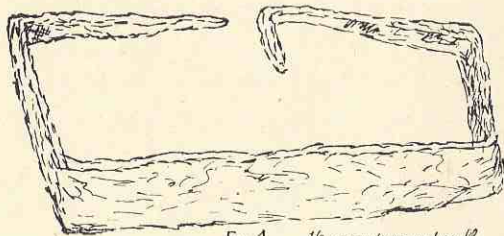


Fig. 1. 1/2 grandeur naturelle.

N° 2. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 45. Terre grise cendreuse dans toute la tombe. Sans mobilier.

N° 3. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 45. Terre noire sur le corps. Sans mobilier.

N° 4. Sépulture d'enfant. Profondeur 0^m 60. Terre noire sur le corps. A la ceinture un ferrement semblable à ceux signalés dans la tombe n° 1.

N° 5. Sépulture double. Un adulte sans mobilier. Un enfant assez jeune, inhumé postérieurement, à la place de la jambe gauche du 1^{er}. Vers la tête une fusaïole de terre cuite. Profondeur 0^m 50. Terre grisâtre sur les corps.

N° 6. Sépulture de femme. Profondeur 1^m 20. Terre noire dans la tombe. Une fibule en fer sur la poitrine, quatre anneaux plats à la ceinture, en bronze. A l'avant-bras gauche, un bracelet de jayet.

N° 7. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 80. Terre noire sur le corps. Sans mobilier.

N° 8. Sépulture de femme. Profondeur 0^m 80. Terre grise

sur le corps. Sur la poitrine, une fibule en bronze. Un bracelet de jayet au poignet gauche.

N° 9. Sépulture de guerrier décapité, les épaules touchant la paroi de la fosse. Profondeur 0^m 80. Terre grise sur le corps. A droite, le long du fémur, une épée de 0^m 70 de long et deux anneaux de bronze. A gauche, près de l'humérus un fer de javelot. Les débris d'un umbo de bouclier sur la poitrine.

N° 10. Sépulture double. A 0^m 60 de profondeur, un adult^e sans mobilier. A 0^m 80, un second portait au poignet gauche un magnifique bracelet de bronze (fig. 2 et 2^a). Terre noire dans toute la tombe.

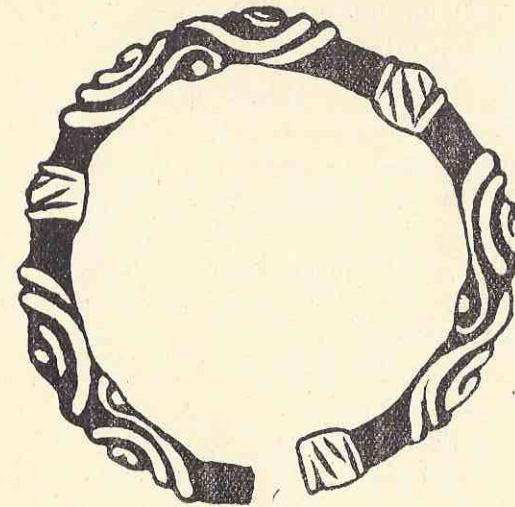


Fig. 2. - Bracelet de bronze de la Sépulture n° 10.

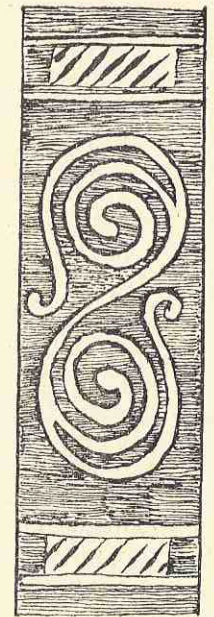


Fig. 2 a. - Motif du décor du bracelet fig. 2, agrandi trois fois.

N° 11. Sépulture d'enfant. Profondeur 0^m 60. Terre noire sur le corps. Sans mobilier.

N° 12. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 50. Terre noire dans toute la tombe. Sans mobilier.

N° 13. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 80. Terre grise sur le corps. Sans mobilier.

N° 14. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 80. Terre grise sur le corps. Sans mobilier.

N° 15. Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m. Terre noire sur le corps. Une fibule en fer sur la poitrine et une bague en bronze à la main droite.

N° 16. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 50. Terre grise sur le corps. Sans mobilier.

N° 17. Sépulture de femme. Profondeur 0^m 90. Terre grise dans toute la fosse. Sur la poitrine, deux fibules en fer. Au cou, un collier composé de perles d'ambre et de verre bleu. A la tête, un ferrement analogue à ceux signalés dans les tombes n° 1 et n° 4.

N° 18. Sépulture d'enfant. Profondeur 0^m 80. Terre grise sur le corps. Une fibule en fer sur la poitrine,

N° 19. Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m. Terre noire sur le corps. Sans mobilier.

N° 20. Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 80. Terre noire dans toute la fosse. Bouleversée par les lapins. Au bassin, un vase brisé, à droite.

Outre les sépultures ci-dessus mentionnées, nous avons exploré un nombre assez considérable de trous remplis de terre noire, sans objets ni ossements, ainsi que trois fonds de cabane, datant de la même époque. Ils nous ont donné des tessons de poteries, des os divers, débris de cuisine.

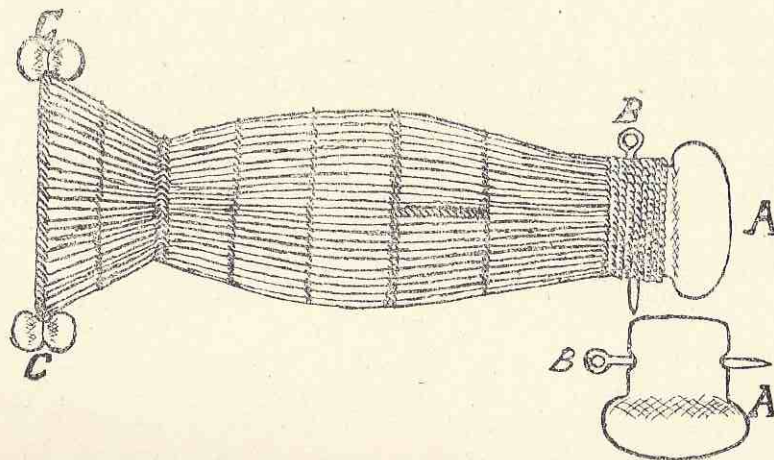
En janvier 1934, au cours d'une journée de recherches en compagnie d'André Loppin, nous avons découvert une nouvelle sépulture, sans mobilier, éloignée du groupe déjà exploré d'environ 500 mètres; ce qui laisse à supposer que d'autres tombes restent encore à découvrir. Malheureusement, la contrée étant à peu près complètement couverte de semis de sapins, le repérage des tombes est assez difficile.

A. BRISSON et DUVAL.

A propos des « poids de filet » trouvés dans l'Arne

Lors de la séance du 24 décembre 1933, la présentation de « poids de filet » (entre autres ceux découverts dans la rivière l'Arne) a donné lieu à une discussion amicale au cours de laquelle j'ai été amené à faire quelques remarques. Voici quel est mon avis à ce sujet.

Dans nos petites rivières de Champagne, je ne vois guère la possibilité d'utiliser un filet pour la pêche. La rapidité du courant, la faible et irrégulière profondeur du lit, le fond souvent encombré de branches mortes tombées des arbres qui ombragent leurs rives en rendent tout usage sinon impossible, tout au moins extrêmement malaisé. Mais toutes ces rivières, ou presque toutes, ont donné ou donnent encore des écrevisses. La Somme-Soude, qui passe à Ecury-le-Repos en est encore assez peuplée. Or, il est d'usage d'employer pour la capture de ces délicieux crustacés des nasses en osier. Celles-ci étant très légères, il importe de les maintenir au fond de l'eau. On a recours pour cela à des « poids » qui ressemblent fort aux « poids de filet » présentés.



L'un de ces blocs de craie A (qui peuvent peser jusqu'à 3 et 4 kilogrammes) légèrement tronconique est percé du côté de la plus

petite base d'un trou perpendiculaire à la hauteur. On introduit l'objet dans l'extrémité opposée à l'entonnoir d'entrée. Il forme ainsi le bouchon de la nasse. Il est maintenu en place par une cheville de bois ou une tige de fer (B).

De chaque côté du goulet d'entrée, on attache également deux autres blocs de craie. Certains sont percés en leur milieu, d'autres incisés sur tout leur pourtour (C).

Ces engins sont très « pêchants », et donnent de meilleurs résultats que ceux fabriqués en fil de fer et treillage. A mon avis, les « poids de filet » recueillis dans l'Arne sont tout simplement des poids qui ont servi à lester des nasses d'osier destinées à la capture des écrevisses ou des poissons.

L'emploi du filet dans les étangs ou les grandes rivières aux eaux calmes est certain. Mais je me représente mal la manœuvre d'un tel engin, lesté de blocs pesant chacun de 3 à 4 kg. Je crois que les pierres percées qui alourdissaient la base de ces filets étaient de dimensions plus restreintes et qu'on ne peut considérer comme poids de filet des blocs aussi lourds.

Quant à dater avec certitude ces objets c'est, à mon avis, chose fort délicate. Il est difficile d'attribuer une époque à des poids ou pesons trouvés ailleurs que dans des gisements bien datés. Or le fond d'un cours d'eau est, à ce sujet, l'endroit le plus incertain qui soit. Ses variations sont continues suivant les crues ou le courant et des objets d'époques fort différentes peuvent tout naturellement y voisiner.

La forme, la technique du percement des trous ne sont pas non plus, à mon avis, des preuves suffisantes. Rien n'est plus facile à travailler que la craie ou le calcaire en général. Suivant l'outil dont on s'est servi, le trou peut être ou cylindrique et percé d'un seul jet, ou conique et percé en deux étapes, et ceci, aussi bien à l'époque actuelle qu'à l'époque néolithique.

Je n'irai pas, malgré tout, jusqu'à dire que tous ces poids datent de l'époque actuelle. Il est bien certain, en effet, que l'usage des nasses pour la capture des poissons et des crustacés était déjà en honneur dès l'époque néolithique.

A BRISSON.

Poids de tissage (ou présumés tels) trouvés dans 3 gisements différents et datés

Depuis le début de nos recherches archéologiques, il nous a été donné de rencontrer, à trois reprises différentes, des poids ou pesons de pierre que nous supposons avoir servi au tissage aux époques auxquelles ils appartiennent.

I. Foyers Néolithiques du « Pré à Vaches », commune de Morains (Marne)

Au cours des fouilles exécutées de 1926 à 1928, dans ces foyers néolithiques, parmi de nombreuses pièces ou fragments recueillis, nous avons trouvé une pierre en calcaire assez dur. De la grosseur du poing, légèrement ovale, l'un de ses sommets est percé d'un trou. Ce trou a été foré en deux fois (voir fig. 1) suivant la méthode employée pour le percement des haches-marteaux en roches très dures. Ce qui revient à dire que le trou n'est pas conique comme il est d'usage fréquent à l'époque néolithique. Pourtant, toutes les pièces recueillies par nous dans les foyers explorés appartiennent au néolithique moyen.

II. Incinération de la fin de l'époque gauloise Lieu dit « Les Grands Arbres » Commune de Normée (Marne).

Effectuant des sondages non loin de l'emplacement d'une villa gallo-romaine explorée précédemment, nous avons découvert un trou circulaire d'un mètre de diamètre et d'un mètre de profondeur. Celui-ci, rempli de terre noire et de débris de poteries de la fin de l'époque gauloise contenait une incinération. Outre une flèche en fer à ailerons (fig. 2), un fragment de miroir en métal, trois fusaïoles en terre cuite, nous avons recueilli onze poids de tissage en craie, malheureusement fort détériorés par l'action du feu. Ces poids, de grosseur variable, ont tous la même forme, ovale et

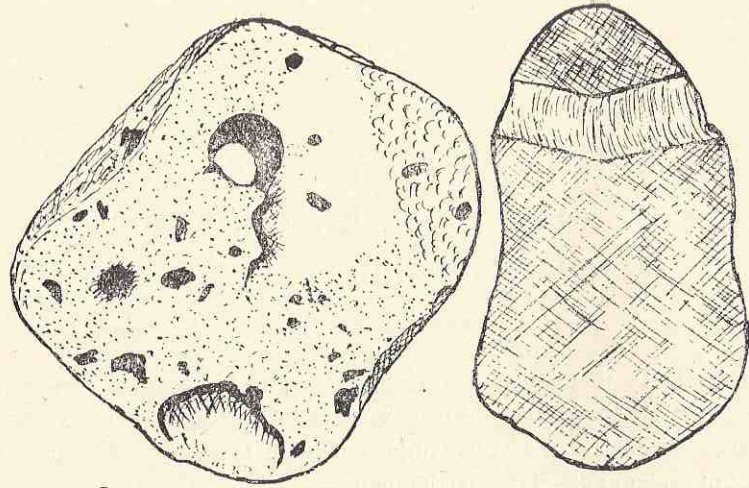


Fig. 1 - Poids de tissage néolithique
"Le Pré à Vaches" Morains.
1/2 grandeur naturelle

Fig. 1^a - Le même. Vu de coupe.



Fig. 2 - Pointe de flèche en fer
"Les Grands-Arbres" Normandie -

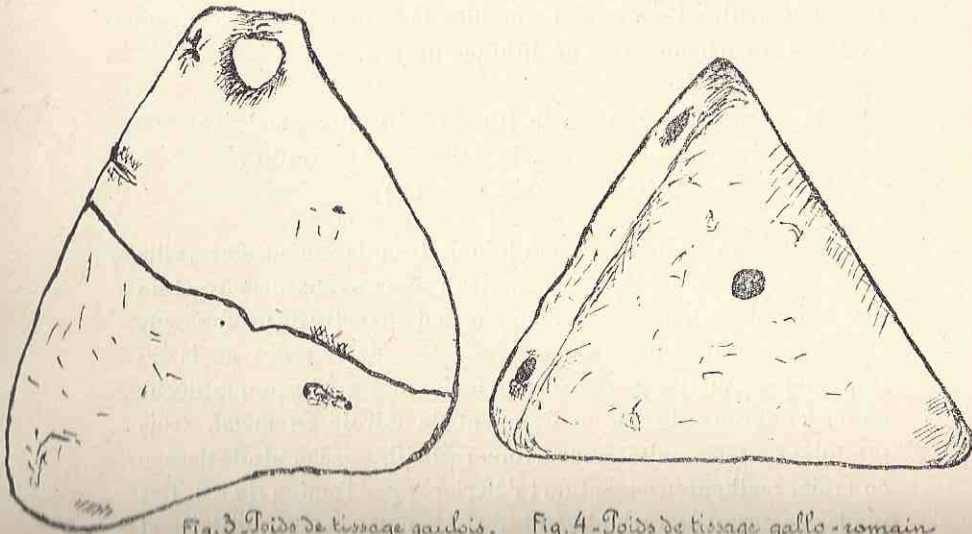


Fig. 3 - Poids de tissage gaulois.
"Les Grands-Arbres" Normandie.
1/2 grandeur naturelle

Fig. 4 - Poids de tissage gallo-romain
Cimetière de l'Homme-Mort, Ecury-le-Repos

plate. Il sont tous, dans leur partie la plus faible, percés d'un trou de suspension (fig. 3). On remarque, dans ces trous de suspension, des traces très nettes de corde. L'un d'eux, dont la corde avait complètement scié la pierre, a été percé à nouveau. S'ils avaient appartenu à des engins de pêche, ce dernier poids serait sûrement resté au fond de la rivière : c'est ce qui nous porte à croire que ce sont plutôt des poids de tissage que des poids de filet de pêche. Enfin, d'autres pièces de fer appartenant vraisemblablement au métier à tisser complétaient le mobilier de cette incinération.

III. Cimetière gallo-romain de l'Homme-Mort à Ecury-le-Repos (Marne).

Un dernier poids de tissage fut découvert en 1925 dans une sépulture à incinération de ce cimetière. Il est en terre cuite, de même composition que celle des tuiles romaines. De forme triangulaire il est percé, à chaque angle, parallèlement à la base. Un quatrième trou, au centre, est percé dans le sens de l'épaisseur (fig. 4). C'est le poids de tissage gallo-romain classique que l'on rencontre dans tous les musées et dans beaucoup de collections.

A. BRISSON et DUVAL.

Le Marteau à main ou percuteur perfectionné de Bray-Hannogne (Ardennes)

J'ai présenté, sous ce nom, à la Société Préhistorique Française (le 28 février 1935) et à la Société des Amis du Rethémois et du Porcien (le 7 avril) un curieux objet de grès brun, à grain serré, recueilli par M. Jules Carlier, au lieudit « Le Canton » sur Bray (arrondissement de Rethel).

Ces objets sont rares. Il en existe probablement dans diverses collections où leur vraie nature n'a pas été reconnue. On a ten-

dance, en effet, à les considérer comme des ébauches de haches-marteaux incomplètement perforées ; elles ne sont donc pas publiées.

L'on doit à Marcel Baudouin⁽¹⁾ la description du premier objet identifié et exactement dénommé : le marteau à main ou percuteur perfectionné de Saint-Martin-du-Brem (Vendée) recueilli par M. Crochet de Saint-Gilles-sur-Vie. C'est un petit bloc de diorite, ayant la forme d'un tronc de pyramide à bases arrondies en bouton et présentant en vis-à-vis sur deux de ses faces, une cupule en verre de montre où les doigts, soit le pouce et l'index, soit le pouce et le médius, viennent se loger parfaitement. Cette pièce a manifestement servi de percuteur ainsi qu'en témoignent les étoilures de la petite base. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Faces symétriques : longueur 70^{m/m} ; largeur à la base 60^{m/m}, à la pointe 35^{m/m}.

Bords légèrement arrondis.

Grande base, largeur 15^{m/m}, épaisseur 40^{m/m}.

Petite base, 30^{m/m} de chaque côté.

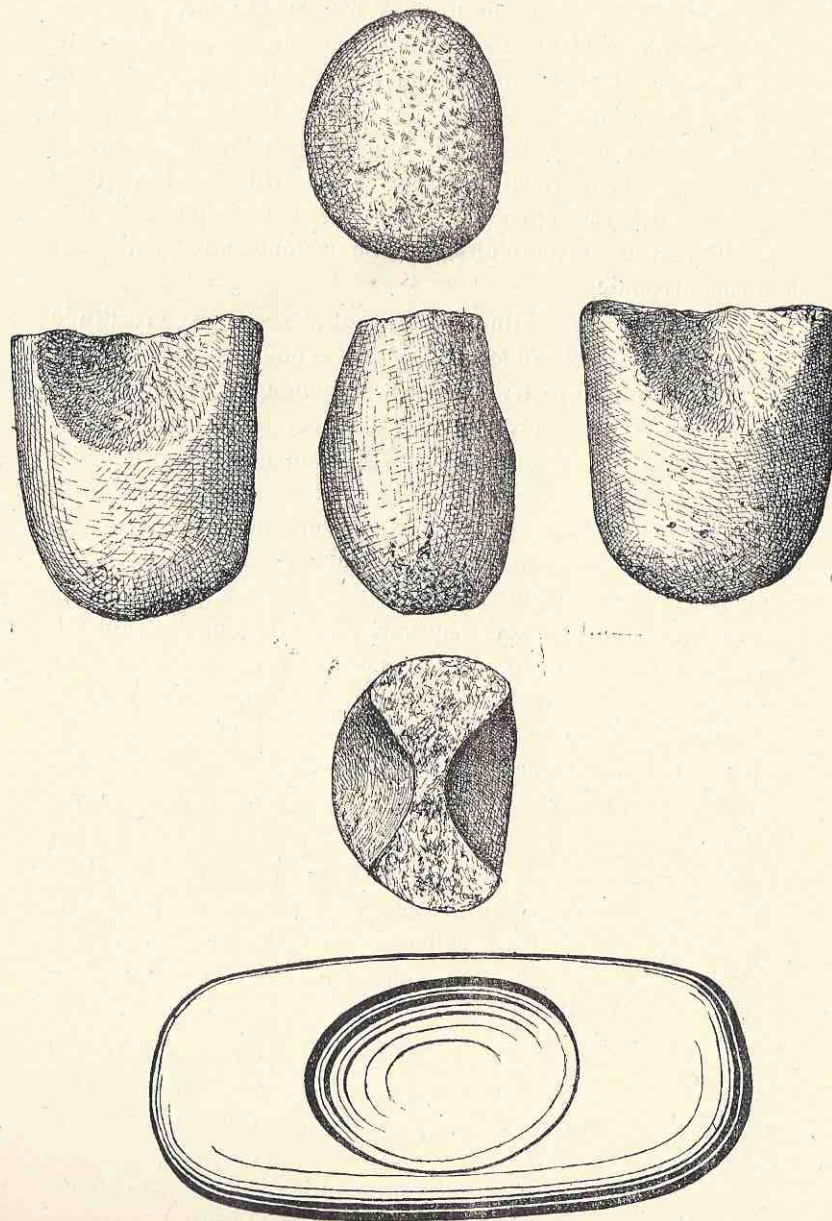
Poids : 303 grammes.

Sur chaque face se trouve une excavation digitale de 25^{m/m} de diamètre, profonde de 5^{m/m} ; le centre de la cupulette est à 25^{m/m} de la grande base et à 45^{m/m} de la partie percutante ; ces cavités ne sont donc pas placées au milieu de l'outil.

Un moulage de cette pièce, exécuté par le Dr Baudouin, fait partie des collections de la Société Préhistorique Française. Mieux qu'une longue description, la reproduction, grandeur naturelle, sous toutes ses faces, du percuteur brisé de Bray-Hannogne, donnera une idée exacte de ses dimensions et de ses caractères propres ; j'insisterai seulement sur quelques particularités.

La section transversale accidentelle a l'avantage de mettre en évidence l'aspect évasé des cupules et leur profondeur réelle, inégale : 14^{m/m} et 12^{m/m} ; le pont qui les sépare n'a que 6^{m/m}

(1) Marcel BAUDOUIN. *Les outils néolithiques à excavations digitales* (Marteaux, percuteurs et tarauds à main) B. S. P. F. 1913, p. 54-62.



Le marteau à main ou percuteur perfectionné de Bray-Hannogne.
Réalité et reconstitution ; échelle : 3/4.

d'épaisseur ; la marge latérale ou bordure n'a que 5^{m/m} à peine ; leur diamètre transversal mesure 32 à 33^{m/m} et, d'après l'endroit de la brisure sensiblement sur la ligne médiane, on peut se rendre compte que le diamètre longitudinal des cupules devait atteindre 38 à 40^{m/m} sur une face et 42 à 44^{m/m} sur l'autre. Ces cupules étaient donc ovales et ne se correspondaient pas exactement. La technique de leur fabrication est également évidente : le piquage qui a laissé des traces persistantes ; il n'y eut donc pas de polissage ultérieur au moyen d'un taraud ou de tout autre instrument de forme arrondie.

Toutes ces considérations permettent d'exclure avec certitude l'interprétation de cet objet dans le sens d'une massue incomplètement perforée. Au reste, il a bien servi comme percuteur : usure manifeste et étoilures prédominant d'un côté du bout conservé sont suggestives à cet égard. L'autre bout manquant a-t-il également servi comme percuteur ou bien se terminait-il en cône à pointe arrondie comme le laisse supposer l'amincissement des faces et des bords à l'endroit de la brisure, ou bien même l'outil complet constituait-il un instrument parfait à double usage : percuteur et taraud ? On ne peut faire à ce sujet que des suppositions ; les signaler ne me paraît pas sortir du cadre de cette étude, d'autant plus que je crois pouvoir attribuer cet objet à la civilisation de la roche qui précéda, si elle ne l'accompagna, la civilisation du métal : or, cuivre et bronze.

J'ai fait mouler, compléter ensuite, le percuteur perfectionné de Bray-Hannogne ; le dessin que j'en donne est suggestif à cet égard. Un exemplaire de ce moulage figure dans les collections de la Société Préhistorique Française, un autre au Musée de Rethel, un troisième dans la collection du Dr Marcel Baudouin, à La-Croix-de-Vie (Vendée), un quatrième, dans ma collection personnelle, à Deville (Ardennes).

Brisé, le percuteur de Bray pèse 134 grammes ; complet, il devait peser environ 250 grammes. Le moulage est bien en main, entre les doigts plutôt ; à l'usage, le percuteur devait être tenu très légèrement, peut-être sans appui sur le talon.

Avant de clore cette étude, je crois utile de signaler quelques travaux publiés ayant des rapports avec le sujet traité :

Mme Crova (Cherbourg). Pièces préhistoriques de l'Époque

de la Pierre Polie de Mauritanie. B. S. P. F. 1912, p. 237-240. La fig. 1 représente sous les nos 6 et 7 des marteaux-compresseurs à dépressions, l'un en diorite, l'autre en porphyrite.

Coiffard (Villebois-Lavalette). Pièces néolithiques provenant du plateau où est situé le château de Villebois-Lavallette (Charente). B. S. P. F. 1912, p. 600-601.

Coiffard. Discussion sur les Outils néolithiques et leur mode d'emploi. B. S. P. F. 1913, p. 76-78.

Baurain (Compiègne). Hache plate ayant dû être utilisée à la main, comme grattoir. B. S. P. F. 1913, p. 322-324.

Montelius, John Evans, de Mortillet (Atlas), d'autres auteurs aussi, ont exposé dans leurs ouvrages les notions indispensables à connaître au sujet des procédés employés pour perforer ; un récent travail de *Claire Lambrechts* les rappelle brièvement (Considérations sur quelques armes et instruments perforés en roches diverses faisant partie des collections liégeoises. Fédération Archéologique et Historique de Belgique, XXIX^e session, congrès de Liège, 1932, p. 66-80).

Docteur ALFRED BASTIN.

NÉCROLOGIE



La Société Archéologique Champenoise vient de perdre, en la personne de notre collègue et ami Serge MACK, un de ses plus jeunes membres, et de ses plus dévoués, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 24 ans, après une terrible et impardonnable maladie.

Né à Lisieux le 20 juillet 1910, d'une vieille famille normande venue se fixer à Reims aussitôt après guerre, Serge MACK sut s'attirer bien vite de nombreuses et fortes amitiés. A l'âge où beaucoup de jeunes gens se tournent vers des plaisirs fugitifs, il préfère l'étude des Sciences.

C'est en visitant le Musée de Reims qu'il rencontre celui qui devait être son initiateur : notre collègue Gardez. L'archéologie le passionne, quelques trouvailles l'encouragent. Sans se lasser il poursuit ses fouilles, ses recherches. En 1926 il découvre l'atelier si important de la Haute-Borne à Tinquieux (dont l'inventaire a été publié dans le précédent Bulletin). Il parcourt la vallée de la Vesle où il fait de fructueuses découvertes dont il donne les relations dans plusieurs articles de notre Bulletin.

Son intention était de ne s'occuper désormais que des trouvailles archéologiques intéressant Reims et ses proches environs.

Malheureusement en 1929 la maladie le terrasse. Il part pour Leysin, en Suisse, mais la souffrance ne peut l'arrêter dans son labour. Il reste en contact avec nous, publie des rapports pour le Bulletin, s'intéresse à la vie de notre groupement, car notre regretté MACK n'était pas seulement collectionneur, il était avant tout archéologue et Champenois d'adoption.

Dans le Bulletin ont paru :

Mars-Juin 1930. — *Le silex aux environs de Reims (Vallée de la Vesle).*

Octobre-Décembre 1930. — *Le Mésolithique dans la région rémoise. Une station tardenoisienne (Châlons-sur-Vesle).*

Mars-Juin 1931. — *Foyer néolithique de Bazancourt (Marne).*

Janvier-Décembre 1932. — *Objets néolithiques trouvés à Reims (poids de filets). — Fouilles néolithiques à Murigny, près de Reims.*

Mars-Juin 1933. — *Le Mont-S^t-Pierre, sa nécropole, et les origines du Mont-S^t-Pierre-les-Reims.*

Juillet-Décembre 1933. — *L'Industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine. — Essai sur la technique employée.*

Janvier-Juin 1934. — *Inventaire de l'Atelier de la Haute-Borne à Tinquieux.*

Les trois derniers rapports ont été faits en collaboration.

Ces quelques lignes, en rendant à la mémoire de Serge MACK un hommage mérité, témoignent des regrets que sa disparition nous laisse.

Nous nous inclinons respectueusement devant sa famille éplorée. Son affliction, à laquelle nous compatissons, est aussi la nôtre.

J. MÉNÉ.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
L'art ornemental chez les Gaulois (J. DUPUIS)	33
Une station néolithique à Hauviné (L. SIMONNET).....	38
Cimetière gaulois des « Terres de Monsieur », commune de Bergères-les-Vertus, Marne (A. BRISSON et DUVAL)....	48
A propos des « poids de filet » trouvés dans l'Arne (A. BRISSON).	53
Poids de tissage (ou présumés tels) trouvés dans trois gisements différents et datés (A. BRISSON et DUVAL).....	55
Le marteau à main ou perceur perfectionné de Bray-Hannogne (D ^r A. BASTIN)	57
Nécrologie.....	62

TABLE DES GRAVURES

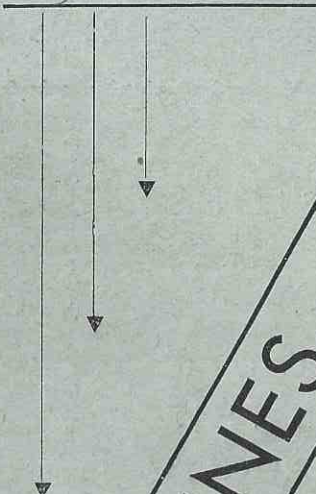
Torques, fibules, bracelets, détails d'ornementation	36 et 37
Plan de la station néolithique d'Hauviné	38
Grattoirs, burins, lames (station néolithique d'Hauviné)...	40
Éléments de faucilles, serpette, lames, scie (station néolithique d'Hauviné).....	42
Objets microlithiques, silex pygmées (station néolithique d'Hauviné).....	43
Pointes de flèches (station néolithique d'Hauviné).....	45
Plan du Cimetière gaulois des « Terres de Monsieur » à Bergères-les-Vertus.....	49
Ferrement (poignée de cercueil?) du cimetière gaulois des « Terres de Monsieur ».....	50
Bracelet de bronze (et détail) du cimetière gaulois des « Terres de Monsieur »	51
Nasse et poids de retenue (A propos des « poids de filet »).	53
Poids de tissage néolithique (Le Pré-à-Vaches, commune de Morains).....	56
Pointe de flèche en fer (Les Grands-Arbres-Normée).....	56
Poids de tissage gaulois et gallo-romain (communes de Normée et d'Ecury-le-Repos).....	56
Marteau à main de Bray-Hannogne (Ardennes).....	59
Portrait	62


Le Gérant : P. SAVY.

A. MORGEN

39, Rue Libergier

REIMS





INTÉRIEUR
ET
EXTÉRIEUR DE FERME

MACHINES AGRICOLES